

Nombre de membres :

- en exercice 7
- présents 7
- exprimés 7
- représentés 0
- Excusé 0

Date de la convocation : 19/07/2017



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24/07/2017

OBJET : Désignation des membres de la commission des marchés publics non formalisés.

L'an deux mille dix sept et le 24 juillet à 21 H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : BEDEL Philippe, BIAU Jean Luc, BATAILHOU-VILLET Eve, LE LURON Renaud, MANFRIN Jean Marc, MARTY Lætitia, ROSELLO José.

Monsieur MANFRIN Jean Marc a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que la commission d'Appel d'Offre a été créée conformément à la délibération n° 2014-18 du 29/03/2014. Il expose que la réunion de la commission d'Appel d'Offre n'est pas obligatoire pour les marchés passés dans le cadre des MAPA (Marchés à Procédure Adaptée).

De part le caractère contraignant de la réunion de la commission d'Appel d'Offre, (règles de convocation et de quorum), il serait utile de créer une commission des marchés Public non-Formalisés afin de gagner en efficacité.

Cette commission se réunira autant que de besoin dans le cadre de la procédure de passation des Marchés à Procédure adaptée dont les montants estimés seront supérieurs à 24 999,99 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de créer une commission des marchés Public non-Formalisés ;
- de désigner : M. Rosello José, Mme Batailhou-Villet et Mme Marty Lætitia, membres titulaires de cette commission ;
- de désigner : M. Le Luron Renaud, M. Biau Jean Luc, et M. Manfrin Jean Marc, membres suppléants de cette commission ;

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a
été publiée et transmise au
Représentant de l'État le 28 juillet 2017



Le Maire, P.BEDEL

